



INTERESSEMENT / PARTICIPATION

Un partage de la valeur ajusté par un supplément d'intéressement !

Après une politique salariale 2021 désastreuse et malgré des résultats satisfaisants au niveau du groupe, on constate une érosion de la rémunération collective. En effet, si le groupe atteint ses objectifs, la baisse du chiffre d'affaires en France impacte sensiblement l'indicateur financier opérationnel complexe. Or cet indicateur compte pour plus de 60% dans le calcul d'attribution des primes d'intéressement. Force est de constater que les salariés sont pénalisés malgré leur forte implication auprès des clients dans un contexte de crise sanitaire alors même que l'on maintient le niveau du dividende à 0,70 euros.

La CFDT n'accepte pas ce partage déséquilibré de la valeur, en trompe l'oeil, et a demandé un ajustement pour pénaliser le moins possible les salariés !

(plus d'infos dans documents)

INTÉRESSEMENT/PARTICIPATION
Un partage de la valeur ajusté
par un supplément d'intéressement !

février 2022

Grâce à la signature d'organisations syndicales avec la CFTD, les accords d'intéressement et de participation permettent de compléter la politique de rémunération des salariés en leur octroyant des primes individuelles liées à leur situation personnelle et collective.

Un supplément d'intéressement est par le Conseil d'Administration validé et appliqué en 2020 et 2021.

Au moment du partage de la valeur, le personnel a voté au chapitre de la distribution de la valeur ajoutée.

AgiliterCapital

Après une politique salariale 2021 équilibrée et malgré des résultats satisfaisants au niveau de groupe, un conseil a été tenu de la rémunération collective. En effet, si le groupe atteint ses objectifs, la baisse du chiffre d'affaires en France impacte négativement l'indicateur financier opérationnel complexe. Ce cet indicateur compte pour plus de 60% dans le calcul d'attribution des primes d'intéressement. Force est de constater que les salariés sont pénalisés malgré leur forte implication auprès des clients dans un contexte de crise sanitaire alors même que l'on maintient le niveau du dividende à 0,75 euros.

La CFTD s'associe pour ce partage de la valeur, en trouvant l'adéquation, et a demandé un ajustement pour pénaliser le moins possible les salariés ?

Un calcul de la réserve de participation Groupe France observable Pour 2020, le montant de la réserve de participation est de 122 millions d'euros (vs 114 millions d'euros au titre de 2019).

La CFTD considère que cette réserve est plus de 10% de ce qui est attendu à l'indicateur financier de performance de 2021 afin de limiter l'impact d'intéressement exceptionnel. Une exception en neutralisant les charges liées à la crise sanitaire dans le calcul de la réserve de participation.

Une enveloppe globale d'intéressement Orange SA à venir : l'enveloppe maximale est de 5,2% de la masse salariale en 2021 (vs 5% en 2020) selon l'objectif de performance.

Même en 2020 avait été une année exceptionnelle en termes de performance, l'enveloppe passe de 186 M€ (année de surperformance) à 186 M€ en 2021 !

2020 : La performance exceptionnelle (tout les indicateurs) - 100% avait permis de dépasser le maximum de l'enveloppe de participation soit 1% de la masse salariale. En particulier, l'impact financier à été ajusté à 100%, du fait notamment de quelques investissements pour cause de crise sanitaire. Ces ajustements exceptionnellement CETSA.

2021 : La sous-performance de l'indicateur financier pénalise fortement car il représente 60% de l'enveloppe d'intéressement à distribuer alors même que les indicateurs relatifs à la relation client et à la performance environnementale ont dépassés.

| | 2020 | | 2021 | |
|-----------------------------------|---|---|---|---|
| | taux de distribution de l'intéressement | taux de distribution de l'intéressement | taux de distribution de l'intéressement | taux de distribution de l'intéressement |
| Orange (SA) | 1,04% | 1% | 0,50% | 0,41% |
| Orange (GDF) | 1,04% | 1,21% | 0,50% | 0,41% |
| SA | 1,04% | 0,47% | 0,50% | 0,41% |
| Moyenne d'intéressement distribué | 1% | 0,7% | 0,50% | 0,41% |

Incompréhensible pour les salariés employés dans le service au client et la réussite de l'entreprise ! La CFTD, toujours dévouée au conseil d'administration de Groupe Orange, a fait entendre la voix des salariés et a obtenu un supplément d'intéressement de 15 millions d'€ pour atténuer cette baisse.

Illustration CFTD Communication, Conseil, Culture et RH, avec l'agence AgiliterCapital

Retrouvez de brèves et des informations CFTD sur www.cfdt.org et sur www.facebook.com/cfdtfrance et www.instagram.com/cfdtfrance

Documents
[INTERESSEMENT/ /PARTICIPATION Un partage de la valeur ajusté par un supplément d'intéressement !](#)